

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - juin 2012

Vie municipale En ville Enfance-Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur Images



... du 16 au 20 avril...

"Et au milieu coule une rivière"... qui n'a plus de secrets pour les 7-12 ans du séjour à Belle Isle en Terre...



... 8 mai

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945.



... 11 et 12 mai

Week-end festif du Comité des Fêtes avec la course cycliste Pierre Guédard"... Suivie du vide-greniers.



Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 14 mai
- (P2) Crise de la filière automobile
- (P3) ZAC de La Conterie
- (P3) Extension du multi-accueil

En ville

- (P4) Bouquet d'artistes
- (P5) La Halle de La Conterie
- (P5) Retour sur Dickson

Côté Asso

- (P6) Défi de filles
- (P6) ADMR, un réseau associatif
- (P6) Echo d'assos

Culture

- (P7) Appel aux lecteurs
- (P7) Océane, une soirée...
- (P7) Parcours artistique

Enfance Jeunesse

- (P8) Du Son dans les buissons
- (P8) Eté Jeunes
- (P8) Accueil d'été à Mille-Pattes

A lire aussi...

- (P3) Édito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition

Songes d'une nuit d'été mille et une animations à La Médiathèque

Avant que le marchand de sable ne passe, la Médiathèque vous invite à explorer les mille et une facettes de la nuit le mardi 19 juin prochain à partir de 17h. Pour tous les rêveurs du plus petit au plus grand, la Rêve Party offre une déambulation drôle et surprenante dans un centre culturel métamorphosé aux couleurs de la nuit.



Un itinéraire nocturne pour petits et grands
Soirée ouverte à tous les rêveurs
Entrée libre avec doudous, chaussons, bonnets de nuit...
Bar des lunes à croquer

Tout au long de l'année, le thème des berceuses et du rêve a fédéré les acteurs du territoire. Les associations Lire et Faire Lire, Des mots pour le dire et Lire et Délire, la Médiathèque, les structures petite enfance dans le cadre du projet éducatif local, les écoles, les ateliers artistiques du Pôle Sud, le CDAS, les résidents de l'EHPAD de La Poterie : tous ces partenaires ont travaillé sur leur propre projet mais autour du thème commun.

Du côté des écoles, les enfants ont exploré le thème des attrapes-rêves et de la nuit à travers de multiples créations plastiques. Les structures chartraines de la petite enfance ont réalisé les pages d'un grand livre unique de berceuses, relié par l'association Ateliers Créatifs. A l'Ehpad de la Poterie, les résidents ont cherché dans leurs souvenirs, les berceuses de leur enfance et les ont illustrées. «C'est un élan de créativité de toutes les

générations de Chartrains qui aboutit à une grande soirée de restitution des créations le 19 juin», souligne Marie-Micheline Louis, conseillère déléguée à la lecture publique.

Outre les expositions, la soirée s'articule autour d'ateliers d'une quin-

zaine de minutes. Elle aura lieu dans la Médiathèque et dans le hall du centre culturel. Extraits sonores, jeux, films, spectacles... Un itinéraire inédit dans le monde de la nuit vous attend. L'association Génétique Chartraine se chargera de vous proposer des boissons et gâteaux. Munissez-vous d'un

objet symbolique de la nuit ou du rêve (doudou, pantoufle, bonnet de nuit, coussin...) et entrez dans l'univers nocturne concocté par la Médiathèque à partir de 17h.

■ Pratique : mardi 19 juin, de 17h à 22h, au Pôle Sud - Entrée libre.

N° 12.05 juin 2012
LE CHARTRAIN

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Alain Miclard
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com

Programme des rév'ouissances

- + Ciné-Rêve : voyagez du terrier du lapin jusqu'à la lune !
- + Il était plein de fois... des histoires à dormir debout (Lire et Faire Lire).
- + Les démons de minuit : une étrange partie de cartes à vous donner des frissons !
- + La Clé des Songes : une armoire sombre enchaînée vous attend. La porte est entrouverte. Elle tremble, des voix vous appellent...
- + Chut, pas de bruit... l'ours bleu vous emmène au pays de la nuit (Lire et Délire).

- + Cyber-Rêve : un voyage intersidéral et numérique.
- + Berce-Oreille : dans le moelleux des oreillers, laissez vous bercer...
- + Une chanson douce : un petit air avant le dodo (chorale du CDAS).
- + Brico-Rêve : une chasse aux cauchemars avec les poupées soucis
- + Chuchotis poétiques : dos à dos, des poèmes rien que pour vous.
- + Bar des lunes à croquer : boissons et gourmandises pour les noctambules (Génétique Chartraine).



Conseil municipal du 14 mai 2012

■ Aménagement - Urbanisme

. ZAC " Les Portes de la Seiche "

Suite à l'approbation du dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, l'enquête publique s'est déroulée du 9 janvier au 9 février. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à ce dossier. Le Conseil sollicite M. le Préfet pour prendre l'arrêté d'autorisation. Approbation de l'avant projet de cette opération, les travaux de viabilisation sont estimés à 12 612 321 € HT. Le Conseil décide de réaliser une chaufferie biomasse et un réseau de chaleur qui desservira 473 logements pour un montant estimé de 1,2 million d'€. Le Conseil accepte l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre d'un montant de 189 264 € HT.

Le Conseil approuve les modalités de commercialisation de la phase 1 de la ZAC. Un 1^{er} secteur composé de 41 logements (individuels et collectifs) qui seront attribués ponctuellement. Le 2^e secteur sera constitué de bâtiments collectifs représentant 256 logements répartis en 3 tranches. Pour chacune de ces tranches, une consultation de promoteurs architectes va être engagée.

Le Conseil accepte l'acquisition de la propriété Marchand, située 112 avenue de la Chaussairie comprenant une maison d'habitation et un terrain de près d'un demi-hectare, pour un montant de 159 091 € + indemnités de remploi de 16 909 €.

. Eclairage public - programme 2012.

Rénovation du réseau d'éclairage public avenue du Maine (de la rue d'Artois à la rue de Bretagne), rue Edmond Rostand, rue Gustave Flaubert pour une dépense estimative de 70 795 € TTC. La commune sollicite une subvention auprès du Syndicat Départemental d'Electricité.

. Espace Brocéliande, extension HAD 35.

L'association Hôpital à Domicile 35 a installé son siège à l'Espace Brocéliande en 2004. Progressivement, HAD 35 a relocalisé ses antennes de soins sur l'ensemble de son secteur d'intervention. Elle a sollicité la commune pour regrouper des services au rez-de-chaussée du bâtiment C afin d'aménager des locaux de stockage des produits d'hygiène et pharmaceutiques. L'extension porte sur une surface de 95 m². Les travaux sont estimés par le maître d'œuvre à 95 000 € HT.

. Rénovation et mise aux normes de la salle de spectacles Jacques Brel :

sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Régional. Le projet définitif, dont les travaux sont estimés à 859 355 €, sera approuvé lors d'un prochain Conseil.

tion de 3 études d'opérations liées à la nouvelle ZAC les Portes de la Seiche :
. L'aménagement du "Ruisseau de la Mécanique".
. La piste cyclable Chartres-Pont-Péan
. La chaufferie biomasse et son réseau de chaleur sur une partie de la ZAC.

. La chaufferie biomasse et son réseau de chaleur sur une partie de la ZAC.

■ Enfance Jeunesse et Sports

. Proposition d'une animation culturelle " Orchestre à l'école " dans le cadre du PEL. En partenariat avec l'école de musique et danse Jean Wiener et l'association nationale Orchestre à l'école, la commune va proposer, à compter de la prochaine rentrée scolaire, cette animation culturelle dans le cadre des activités du périscolaire. Elle s'adresse à des élèves de l'école de l'Auditoire (niveau CE2-CM1) non inscrits à l'école de musique. Les élèves pourront pratiquer la trompette, le trombone, le tuba, le saxophone, la clarinette, les percussions brésiliennes. La commune participera à cette activité pour un montant de 4 250 € par an.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

■ Finances

. Décision modificative n°1/2012 :

le Conseil municipal décide de voter 150 000 € de crédits pour la réalisa-

Pour en savoir +... Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le www.ville-chartres-debretagne.fr

FRANCIS SIMON

H O M M A G E

Arrivé à Chartres de Bretagne en 1929 à l'âge de 5 ans, Francis Simon s'installe avec sa famille à la ferme du Moulin du Bois, au sud de la commune. Adulte, il poursuivra l'exploitation de la ferme familiale de vaches laitières jusqu'à sa retraite en 1982. En parallèle, il est élu au Conseil Municipal de Chartres en 1956. Il fut conseiller municipal jusqu'en 1983. Témoin privilégié et acteur du développement de sa commune après l'arrivée de l'usine automobile, il avait en charge l'urbanisme, le domaine agricole et l'équipement. Il s'est éteint à l'âge de 88 ans le 21 avril dernier. Un hommage collectif lui a été rendu lors du Conseil Municipal du 14 mai dernier.



Crise de la filière automobile Les élus locaux mobilisés

Le 23 avril dernier, en mairie, s'est tenu un Conseil municipal extraordinaire. Près d'une centaine de Chartrains est venue assister au débat sur les préoccupations économiques et sociales concernant le devenir des emplois de la filière automobile en Ille-et-Vilaine sur le bassin d'emploi rennais.

« L'histoire de Citroën, puis de PSA Peugeot Citroën avec les Chartrains est intimement liée depuis plus d'un demi-siècle. Les élus chartrains se sont toujours faits le devoir de se battre pour l'économie locale, mais aussi le devoir d'entendre cette expression de tous les habitants de nos communes qui vivent encore très largement au rythme des évolutions industrielles de nos bassins de vie et d'emploi », a souligné le Maire, Philippe Bonnin, en introduction.

Il a ensuite dressé un état des lieux : « Depuis 2006, les effectifs salariés de l'usine PSA n'ont cessé de décliner ; passant de 11 600 à 5 800 aujourd'hui. Fin 2008, le choc de la crise a profondément bouleversé le marché français de l'automobile et accéléré l'éviction des deux constructeurs nationaux du segment des véhicules « moyens supérieurs » et « haut de gamme ». En ce début d'année 2012, l'usine de Chartres de Bretagne est le dernier établissement français concerné

par ces fabrications. Cependant, il ne dispose plus de la charge nécessaire pour garantir sa pérennité dans les conditions industrielles actuelles. Pour répondre au recul de ces gammes qui affecte durement l'usine de Chartres dans cette période de crise économique sévère, la recherche de solutions ne peut se faire sans la concertation et la coopération entre le Groupe PSA, l'Etat et les acteurs économiques et publics du territoire. D'octobre 2011 à mai 2012 compris, les salariés auront connu 32 jours chômés. De tels chiffres montrent l'importance de l'actuel problème dans cette industrie stratégique. Bien évidemment, ce sont les salariés et leurs familles qui se retrouvent ainsi en première ligne ».

Aujourd'hui, les dirigeants du groupe réfléchissent aux solutions dans un esprit constructif, mais sous la contrainte des mauvais résultats financiers de PSA Peugeot-Citroën : « Les réponses sont multiples et se doivent d'être toutes explorées », a insisté le Maire.

Dans le débat ouvert au public et élus présents, la prise de participation de 7 % du groupe General Motors dans le capital de PSA a fait l'objet d'interrogations auxquelles Philippe Bonnin a répondu : « Si les discussions restent très ouvertes, il n'en demeure pas moins que les projets avancent sous la pression d'un environnement économique toujours très difficile. Ces projets d'alliance ne doivent pas être occultés ou passés en second plan par le contexte politique des élections nationales. Egalement, les difficultés de PSA ne doivent pas conduire à des restructurations qui n'auraient pas été envisagées si la situation économique n'avait pas été celle que l'Europe rencontre aujourd'hui. Nous sommes attentifs à toute décision qui sous-tend un plan de redéploiement stratégique et dont nous savons qu'il est utile, voire nécessaire. Cependant, nous nous inquiétons des délocalisations de productions qui rémunéreront des emplois hors de l'hexagone dans un pays (usine Opel de Rüsselsheim en Allemagne) dont les coûts sociaux et fiscaux ne sont pas inférieurs. Il nous faut maintenant un vrai projet sur des segments de fabrication d'automobiles où la France est capable de porter de grandes ambitions industrielles ».

En conclusion, Philippe Bonnin a insisté sur l'importance « de nous exprimer et de favoriser le débat pour un projet partenarial qui associe toutes les collectivités concernées, l'industriel, les acteurs économiques et tous ceux qui vivent de la richesse de notre filière d'excellence automobile, ici à Chartres, dans les communes voisines de l'agglomération, le Département et la Région ».

La commune est le principal initiateur du livre blanc sur l'industrie automobile intitulé « Enrayer le déclin du site automobile France ». Le document sera publié en juin 2012. Cette contribution a été rédigée sous la direction de Philippe Bonnin en sa qualité de Président délégué de l'Association des Collectivités Sites d'Industrie Automobile (ACSIA).

Le 26 avril dernier, Philippe Bonnin a présenté en session du Conseil Général dont il est le Vice-Président à l'économie, un projet de coopération entre la Région, le Département et Rennes Métropole pour lancer un programme de mise en valeur et de certification des compétences de notre bassin industriel automobile.

Etat CIVIL...

Naissances

- 10 avril
Juno Godet
22, rue de l'Armor
- 12 avril
Youna et Zoé Sachet
1, allée Louis Aragon
- 15 avril
Louise Le Coq
36, avenue de Gal de Gaulle

Mariages

- 5 mai
Romain Lorho et Valérie Jegu
19 avenue de Maine
- 5 mai
Ludovic Mouveaux et Hélène Brillu
1, rue Victor Hugo

Agen DA...

- Vendredi 8 juin
Don du Sang
de 14h30 à 19h
salle Viviane de l'Espace Brocéliande
- Samedi 16 juin
Fête de la musique
Concert « du Son dans les buissons »
(voir page 8)
à partir de 18h
Terrain allée des Tennis
- Samedi 23 juin
Fête des écoles Brocéliande et Auditoire
Terrain allée des Tennis
- Dimanche 24 juin
Fête de l'école Sainte-Marie
Terrain allée des Tennis
- Lundi 2 juillet
Conseil Municipal
En Mairie à 18h30

Et aussi...

■ Elections

Les élections législatives auront lieu les dimanches 10 et 17 juin 2012.

. Pratique :
- Bureaux n° 1, 2 et 3 : salle du Conseil municipal
- Bureaux n° 4, 5 et 6 : salle Victor Basch (accès à l'arrière de la mairie).
. Au moment de voter, l'électeur présente une pièce d'identité (obligatoire) ainsi que sa carte électorale.
Renseignements :
Service « accueil-élections »
de la mairie au
02 99 77 13 00.



ZAC de La Conterie

Un site en pleine croissance



Situé le long de la RN reliant Rennes à Nantes et s'étendant sur environ 17 hectares, le site de La Conterie accueille des équipements publics et des activités à dominante tertiaire et industrielle.

L'aménagement du secteur de La Conterie fut décidé en Conseil municipal du 23 octobre 2006 : « Il s'agissait de répondre à un enjeu de diversification des emplois et d'apporter des solutions aux besoins des entreprises du bassin rennais. Nous nous sommes alors engagés dans la création d'une zone d'aménagement concerté avec une double vocation : un ensemble destiné à l'accueil d'équipements publics et un parc d'activités principalement destiné

à l'accueil d'activités tertiaires », explique Bertrand Deloffre, adjoint chargé de l'aménagement et de l'urbanisme.

Après un appel d'offres, le groupe Launay a été choisi pour être l'aménageur du site. La première tranche, après la construction de la piscine intercommunale, a vu l'implantation de trois bâtiments identiques de 1 100 m² : Le Parc de La Conterie 1. Destinés à la vente ou la location, ils sont composés d'espaces de bureaux. Les premières

sociétés s'y sont installées fin 2008. En face, la nouvelle Halle communale de La Conterie est en service depuis le 15 mars dernier. Cet espace polyvalent permet d'accueillir de 700 à 1 000 personnes pour tout type de manifestations communales, associatives ou privées (voir page 5). Face à la piscine un pôle destiné à l'hôtellerie et la restauration devrait voir le jour à terme.

La deuxième tranche de constructions, dans le prolongement de la piscine compte déjà un bâtiment terminé dans lequel s'est notamment installé le Centre des Finances Publiques. Les deux autres, qui porteront l'ensemble à 3 300 m², sont en cours de construction. Dans cette deuxième tranche, un autre bâtiment sort de terre. Avec 1 000 m² sur 4 niveaux, il accueillera la société d'édition et de formation informatiques ENI.

La ZAC est en plein développement. Il reste des zones de foncier non attribué d'une part et une extension future possible au Sud d'autre part. « Cette zone d'activités représente un atout indéniable pour la commune à proximité immédiate de l'axe Rennes-Nantes qui est stratégique pour notre agglomération. Nous restons très attentifs à garantir que le développement de cette zone s'intègre au mieux dans son environnement immédiat à la fois pavillonnaire mais aussi très qualitatif sur le plan environnemental », conclut Bertrand Deloffre.

édi TO...

Philippe BONNIN, Maire, Vice-Président du Conseil Général

Le « travail de mémoire »

Mai 2012 restera dans les souvenirs des Chartrains qui accordent une importance toute particulière à l'histoire de la seconde guerre mondiale. Les événements du passé nous aident très souvent à construire notre identité partagée et à forger nos caractères. Ils contribuent également à l'éducation des jeunes générations.

Comme chaque 8 mai, nous avons commémoré la fin de la seconde Guerre Mondiale devant le monument aux morts. Puis le dimanche 13 mai, nous avons salué la mémoire du Capitaine John Winfred Dickson, aviateur né dans l'Indiana et abattu à Chartres de Bretagne par les batteries allemandes le 11 avril 1944. Il avait 24 ans. Quatre de ses nièces et le Consul de Etats Unis à Rennes étaient des nôtres.

Enfin, le 30 mai ce fut l'accueil de jeunes de toute l'Ille-et-Vilaine à la Halle de La Conterie pour la proclamation du palmarès départemental du concours de la résistance et de la déportation.

Au nom des Chartrains, j'ai salué tous les soldats tombés ainsi que ces femmes et ces hommes à qui nous devons notre liberté. Ils se sont levés devant la répression et l'extermination organisées par des individus que les idéologues du nazisme manipulaient. Face à de tels actes de barbarie, ils furent nombreux à refuser la soumission au fascisme ; qu'ils en soient honorés.

Le devoir de toutes les générations qui leurs succèdent :

- c'est de prendre leur engagement en exemple ;
- c'est de rendre l'hommage qu'ils n'ont pas eu de leur vivant.

Notre devoir, c'est également de tout faire pour bannir la violence de nos sociétés ; de quelque nature qu'elle provienne.

Dans un monde en crise comme le nôtre, la principale violence est devenue économique. Les inégalités et les injustices explosent. Des communes, des cités, des bassins d'emplois perdent tout espoir alors que le chômage atteint des niveaux sans égal. Ce sont là des foyers de révolte qui engendrent des actes particulièrement incompréhensibles. Dans ces lieux d'exclusion, des modes de pensée notoirement démagogiques se construisent. Ce sont des visions du monde qui tournent le dos :

- à l'esprit du Conseil National de la Résistance de 1943,
- à tout ce qui a inspiré la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948,
- à l'idéal des pères fondateurs de l'Europe en 1957.

Il est temps de reprendre le chemin de la raison. Pour nous, la participation de nos jeunes au concours national de la résistance et de la déportation n'a d'autre but que de les préparer à relever tous les défis qui les attendent.

Extension du multi-accueil

Des mesures pour le bien-être de tous

La halte garderie municipale, créée en 1980, est devenue le multi-accueil Tintinabulle le 1^{er} avril 2005. La structure accueille chaque jour les bout'choux de la naissance à 4 ans en garde occasionnelle ou continue. A partir de septembre, d'importants travaux seront entrepris pour remodeler et agrandir le lieu.

Aujourd'hui, la capacité d'accueil de Tintinabulle est de 25 enfants, soit 12 en garde occasionnelle (dont 1 place d'urgence) et 13 en journée continue. Depuis 2005, des aménagements ont permis de répondre à la demande croissante des familles : « Cependant, afin d'optimiser les conditions d'accueil des parents, des enfants et de faciliter le travail des professionnels, d'importants travaux supplémentaires vont être entrepris entre septembre 2012 et février 2013 », explique Marie-Noëlle Delanoë, adjointe à l'enfance. Le projet s'articule autour de la construction de deux extensions, l'une

au Nord (côté parking du centre Jean Jaurès) et l'autre au Sud (côté jardin). La première extension correspond à un agrandissement du sas d'entrée : « Un local pour les poussettes ainsi qu'un vestiaire pour le personnel seront créés. L'accès direct à la cuisine sera facilité. Ces travaux entrent également dans le cadre de la mise aux normes des bâtiments publics pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite », explique Richard Gueguen, directeur du pôle Enfance-Jeunesse et Sports. La seconde extension d'environ 20 m², côté jardin constituera un dortoir supplémentaire ou une salle d'activités le cas échéant.

■ L'extension de Tintinabulle, côté jardin.



5 mois de travaux

Afin de ne pas faire subir de nuisances aux enfants pendant la durée des travaux, ils seront accueillis à l'Espace Brocéliande de septembre à fin février 2013 : « Entre la salle Viviane et le bar des Chevaliers, des aménagements seront réalisés pour accueillir les tout-petits », précise l'adjointe à l'enfance. Revêtements de sols, cloisons sécurisées, petits toilettes... Toutes les mesures et équipements ont été homo-

logués par les autorités compétentes. Le bien-être des enfants et l'écoute des parents restent une préoccupation majeure des élus et des professionnels de la petite enfance.

■ A noter : la salle Viviane et le Bar des Chevaliers ne seront pas disponibles à la location aux Chartrains du 15 juillet 2012 au 1^{er} mars 2013.

MULTI-ACCUEIL MUNICIPAL TINTINABULLE

■ centretintinabulle@orange.fr ■ Accueil : du lundi au vendredi de 8h à 18h30 pour les gardes continues. Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 18h30 pour les gardes occasionnelles.



Expression de la majorité *Services publics*

En cette période de crise économique, il est de bon ton de porter un regard critique sur les services publics. Pourtant, il n'y a pas une journée sans que nous ne bénéficions de ces services.

A l'échelle d'une commune comme Chartres de Bretagne, c'est d'abord l'espace public et sa qualité qui constituent l'image de la commune. Viennent ensuite les écoles, les espaces sportifs, culturels et associatifs. Il ne faut jamais oublier les équipements certes moins visibles mais tout autant essentiels pour la qualité de vie et l'environnement : l'eau potable, les eaux pluviales et usées. Il suffit de se projeter 60 ans en arrière pour mesurer le chemin parcouru. Inutile d'aller très loin en Europe pour constater que les services publics ne sont pas tous du même niveau qualitatif. Tous ceux qui ont visité des pays, mêmes voisins, savent que le chemin parcouru n'est pas toujours équivalent.

Le 17 mars dernier, les Chartrains qui ont participé aux portes ouvertes des locaux de la Mairie, des Serres, des Services Techniques et de la Halle de La Conterie ont pu mesurer la qualité des équipements et des moyens techniques pour assurer le meilleur service à la population. Les agents de la collectivité se sont très fortement impliqués pour accueillir les visiteurs. Ceci montre leur investissement dans

leur métier, qu'ils soient techniciens, éducateurs, agents sociaux, culturels, ou administratifs. Au nom de tous les Chartrains, qu'ils en soient remerciés.

La commune emploie 122 agents auxquels il faut ajouter le CCAS et la résidence pour les personnes âgées de la Poterie (39). D'autres services sont gérés en intercommunalité avec le soutien administratif et logistique de la collectivité. Naturellement, nous en bénéficions largement et au même titre que les autres membres des syndicats de communes. Il s'agit de l'École de Musique, du syndicat de Restauration, du syndicat d'Assainissement et de la Piscine.

Si la crise nous contraint à réduire les budgets, il est certain que l'impact sur la qualité des services publics s'en fera sentir. Pourtant, ce sont là des moyens qui assurent une qualité de vie partagée et la présence d'un lien social fort entre Chartrains.

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIU, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, B. DELOFFRE, M. DESREZ, R. GAUTIER, JF. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, AM. LAUBE, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, MM. LOUIS, A. MICLARD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Expression de l'opposition *Interrogation*

Nous revenons sur le conseil municipal exceptionnel du 23 avril dernier consacré exclusivement à la crise de la filière automobile dans la bassin d'emploi rennais.

Chacun défend, soutient, et souhaite ardemment bien évidemment le maintien et même le développement de l'industrie automobile notamment sur le site de Chartres de Bretagne. L'unique résolution de ce conseil municipal consistant à autoriser Monsieur le Maire à intervenir auprès de tous les acteurs économiques de la filière, des autres collectivités territoriales et de l'Etat, pour défendre la pérennité et l'excellence industrielle du site PSA de Chartres a d'ailleurs été adoptée à l'unanimité.

Comment toutefois ne pas s'interroger sur la démarche politique consistant à positionner entre les 2 tours des élections présidentielles ce conseil dans l'urgence (les élus ont été convoqués par mail la semaine précédente). Cependant, cela n'a pas empêché le public de venir nombreux (pour la pre-

mière fois depuis 4 années de mandat) pour soutenir les débats devant Ouest-France, Le Mensuel de Rennes et TV Rennes réunis (là encore une première !). L'occasion était donc trop belle pour taper sur l'Etat «inaudible», et espérer des jours meilleurs grâce à des interlocuteurs très probablement différents. Nous avons même un conseiller de la majorité, qui, non sans un certain talent lyrique, s'est interrogé sur l'action de la Région en sous-entendant son immobilisme. La réponse ne s'est pas faite attendre, et il pouvait la lire dès le surlendemain dans les pages de Ouest France et découvrir que la Région avait joué un rôle important pour soutenir la filière automobile notamment depuis 2008 et que tous les acteurs sont mobilisés et travaillent à la pérennité du site de la Janais. Tous ces discours au plan local peuvent-ils être entendus par ceux qui ont réellement la maîtrise de l'avenir du groupe PSA ?

Depuis, au plan national cette fois, un ministère du redressement productif a été créé.

C. CARET, L. COSTA-AUDIEU, P. FOGLE, S. LE JEUNE.

Bouquet d'artistes *Effeuillons l'album*

La collaboration avec un artiste plasticien dans le cadre du fleurissement estival est une spécialité chartraine ! De la grenouille aux arbres musicaux en passant par la roue à aube ou les urinoirs détournés, chacun se souvient au moins d'un artiste ou d'un thème qui l'a particulièrement marqué au cours des 10 dernières années !



Le fleurissement a pour objectif de valoriser et d'accroître la qualité du cadre de vie des habitants. Les espaces sont entretenus de manière à privilégier des plantations adaptées au climat local et ainsi préserver la biodiversité du territoire. Depuis 8 ans, Chartres de Bretagne conserve avec fierté le label 4 fleurs : la plus haute distinction qu'attribue le Conseil national des villes et villages fleuris.

A chaque printemps, les Chartrains voient se dessiner un thème pour le fleurissement en lien avec un événement local ou avec le patrimoine. Ainsi, des 20 ans de l'Orchestre en 2002, aux 70 ans de la Fédération Espérance en 2011, en passant par le sous-sol chartrain en 2007 ou encore Quand la fleur devient peinture en 2004... L'aventure a toujours fédéré les Chartrains en associant un artiste. Souvenez-vous des curieuses œuvres d'art de JOB et Jacky Meunier, des tipis de Pascale Planche, du livre monumental d'Eva Filiszar et Luc Bienvenu ou encore le ciel irisé d'Hélène Richard et Jérôme Besseau...

300 pétales... 300 artistes

Cette année, la ville a souhaité fêter ces 10 années de collaboration étroite avec des artistes. Ainsi, de la fontainerie aux massifs du bas de la place de la Mairie, au cœur d'une végétation exubérante, les Chartrains peuvent déambuler entre les fleurs géantes des souvenirs. Chaque fleur évoque une année, un thème, un artiste. Mais si la fête du fleurissement est un rendez-vous local attendu, c'est aussi parce que chacun y participe : « *Au fil des ans, les élèves des écoles et leurs enseignants (l'Auditoire, Brocéliande et Sainte-Marie), les enfants du centre de loisirs, les résidents de l'Ehpad, les petits de Tintinabulle et des assistantes maternelles, les jeunes de l'Igloo, les ados des ateliers Arts plas-*



tiques, les associations et les services techniques sont eux aussi devenus des artistes. Ils embellissent la commune et contribuent au maintien de la 4^e fleur du jury national », précise Michel Desrez, adjoint à l'environnement.

Pour honorer le thème 2012, c'est un bouquet composé par tous ces artistes qui s'élève sur le rond-point de la Poterie. Réalisé entièrement à partir de matériaux de récupération, la structure a été imaginée par l'équipe des services techniques municipaux à la manière des Ikebanas japonais. C'est une composition asymétrique, simple, sobre utilisant l'élégance de la nature et mêlant le noir et des touches colorées. Les 300 pétales multicolores qui agrémentent ce bouquet ont été réalisés par les enfants à l'occasion de leur visite aux serres municipales en avril et mai. En face du rond-point, des pétales géants affichent des mots d'enfants, des pensées, des citations... liés à la nature et à l'art dans le paysage.

Renaissance d'une œuvre

Les œuvres en mosaïculture créées chaque année par les professionnels des services techniques municipaux ont également leur place dans cette célébration de 10 années d'embellissement de la ville. Les résidents de l'Ehpad, les enfants des écoles et de Tintinabulle se sont réappropriés certaines d'entre elles. L'imagination de ces artistes en herbe était en éveil et de belles réalisations sont visibles sur la commune. Ainsi, saurez-vous reconnaître la nouvelle grenouille devant l'espace Pirouette, l'arbre et son nid devant l'école Sainte-Marie ou encore les notes de musiques repensées par les personnes âgées de la Résidence.

Souhaitons que le thème 2012 fasse éclore l'artiste qui sommeille en chacun de nous !

■ Personnel communal



Après 18 années au service de la commune dont les 9 dernières à l'accueil des services techniques, Christiane Mauny a pris sa retraite. Elle souhaite maintenant profiter davantage de ses petits enfants, de son jardin et compte bien voyager.

C'est Sylvie Garnier qui prend son poste aux services techniques. Agent d'accueil à l'ancienne piscine de La Marionnais dès 2004, elle avait suivi ses collègues au syndicat de la piscine de La Conterie en 2008. Depuis début avril, elle a réintégré les effectifs communaux pour les missions d'accueil et de secrétariat du pôle Moyens techniques.

Infos en +

Affichage sur la voie publique

L'affichage sur les supports de signalisation routière, les arbres, le mobilier urbain est strictement interdit. Seuls les panneaux "Affichage libre" répartis dans la ville peuvent recevoir des affiches : place de l'Auditoire, rue St Anthème, avenue du Trégor, boulevard de l'Europe (face au collège), avenue de Cornouaille (proche rue J. Mermoz), parking de l'ensemble sportif.

Vie éco



M. Laferrière et Mme Monneraie ont repris le tabac-presse Le Korrigan, au cœur du centre commercial. Dorénavant, le commerce sera fermé le dimanche et ouvert de 6h30 à 19h30 du lundi au samedi.

Contact : Le Korrigan - Centre Commercial Le Bretagne. Tél. 02 99 41 21 14

Papiers d'identité

Carte nationale d'identité. Les délais d'obtention sont à ce jour de 8 semaines. La demande s'opère en Mairie avec les documents suivants : extrait d'acte de naissance du demandeur suivant le cas (à demander à la Mairie de naissance), autorisation parentale pour mineurs, 2 photos d'identité aux normes récentes, pièce d'identité avec photo autre que la Carte Nationale d'Identité (passeport, permis de conduire), justificatif de domicile, jugement de divorce pour un enfant de parents divorcés.

Présence de l'intéressé pour prise d'empreinte (+ de 13 ans), signature (+ de 7 ans), ancienne carte d'identité ou déclaration de perte ou de vol. Si non présentation de l'ancienne carte, fournir 1 timbre fiscal de 25 €.

Passeports : toute demande de passeport doit être faite en Mairie de l'une des communes suivantes : Bain de Bretagne - Betton - Bruz - Cesson-Sévigné - Châteauaubourg - Châteaugiron - Combourg - Dol de Bretagne - Fougères - Guichen - Guipry - Janzé - La Guerche de Bretagne - Louvigné du Désert - Montauban de Bretagne - Montfort sur Meu - Mordelles - Plélan le Grand - Redon - Rennes - Saint-Malo - Saint-Brice en Coglès - Vitré.

Autorisation de sortie de territoire pour mineurs : la demande s'opère en Mairie en présence d'un parent

Apporter : livret de famille, carte d'identité de l'enfant.

Pour les couples divorcés : jugement de divorce. Pour les couples vivant maritalement : déclaration d'autorité parentale.

La Halle de La Conterie

968 m² au service des Chartrains, des assos, des entreprises

Elle s'étale sur près de 1 000 m² face à la Piscine intercommunale sur le site de La Conterie. La nouvelle Halle communale multifonctions est en service depuis le 15 mars dernier.

Cet équipement a pour vocation première d'accueillir toutes manifestations organisées par la ville et la vie associative chartraine, elle peut également être louée à des particuliers pour l'organisation de manifestations à caractère familial et d'ordre strictement privé, ou encore à des organismes, communes, particu-

liers, entreprises privées ou associations extérieures. La surface totale de l'équipement est de 968 m² dont un hall d'entrée de 130 m² avec un bar équipé d'un frigo et d'un lave-verres. La Halle dispose d'une grande salle modulable en deux espaces d'environ 500 m² chacun, de deux locaux de rangement, d'un local technique et d'une loge d'artiste. Jusqu'à 80 tables et 600 chaises sont mises à disposition. L'espace traiteur comprend des tables de travail, des chariots, une chambre froide, un lave-vaisselle et deux fours de maintien au chaud. Par ailleurs, une scène démontable (100 m²), du matériel de sonorisation (pour la prise de parole) et un écran de projection sont disponibles.

La capacité totale est de 970 personnes debout et 600 assises : «Il est important de préciser que ces capacités d'accueil s'entendent en fonction des équipements nécessaires à la manifestation. En effet, si il y a une

scène et/ou une piste de danse, le nombre de m² dédié au public est d'autant réduit», souligne Eric Pignon, responsable de la Halle. Ainsi, pour toutes configurations, le plan d'aménagement devra être préalablement défini avec le responsable de la salle afin que les règles et consignes de sécurité soient respectées.



PRATIQUE

Informations auprès du responsable de la Halle Eric Pignon au 02 99 77 61 24 ou au 06 74 79 19 84

Courriel : halleconterie@ville-chartresdebretagne.fr

Pour toute réservation, adressez un courrier à Monsieur Le Maire, Mairie, Esp. des Droits de l'Homme 35131 Chartres de Bretagne ou commune@ville-chartresdebretagne.fr.

Retour sur...

L'hommage au Capitaine Dickson

EN HOMMAGE AU CAPITAINE DICKSON

Il était jeune et fier ce vaillant capitaine
Qui sacrifia sa vie en ce jour de printemps.
Car John Winfred Dickson pour délier nos chaînes
Venait de l'Indiana : il avait vingt-quatre ans !

Imaginons cela : un avion qui explose,
Ce chasseur bombardier dans notre ciel chartrain !
Lui, sait qu'il va mourir, tout entier à sa cause
Qui fit venir chez nous bien des Américains.

Aux jeunes de chez nous n'ayant de cette guerre
Que les mots des Anciens, les récits des manuels,
Il importe en ce jour qu'ils voient en ce "grand-frère"
Bien plus que peuvent dire les hommages officiels :

L'angoisse et le chagrin d'un père et d'une mère,
De tous ceux qui l'aimaient apprenant son martyr,
Bien sûr ils acceptaient !... Mais la chose est amère
De penser qu'à vingt ans votre fils peut mourir.

Le capitaine Dickson, homme de grand courage,
Nous a donné sa vie, là, dans notre cité,
Puisse toujours son nom resplendir d'âge en âge
Témoignant à jamais de ce mot : "Liberté".

Gisèle COGEZ - Janvier 2012



Les nièces de John W. Dickson accompagnées d'Antoinette Diraison rassemblées pour un hommage collectif près de 60 ans après le tragique évènement.



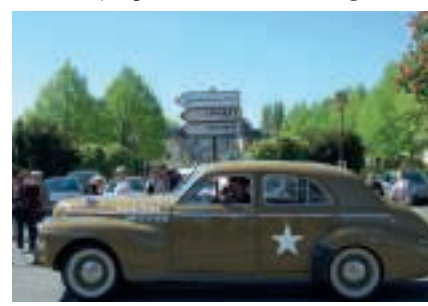
Après une lecture d'un poème de Gisèle Cogez par de jeunes collégiens de Fontenay, la plaque en l'honneur du Capitaine Dickson a été dévoilée.



Dimanche 13 mai, cérémonie en mémoire de John W. Dickson, aviateur américain tombé sur la commune en 1944 en présence de la famille du Capitaine, du consul des Etats-Unis, Robert Tate, des autorités militaires, d'une trentaine de porte-drapeaux, des anciens combattants, des élus et de nombreux Chartrains.



Un défilé-parade a emmené le cortège au sud de la commune, près de la rue Saint Exupéry,



Défi de filles les Gazelles de l'Espérance



Epreuve par étape de course à pied 100 % féminine, la Sénégalzelle conjugue performance sportive et engagement humanitaire. 7 femmes de l'Espérance Athlétisme, qui en plus d'allier vie professionnelle et vie familiale, se sont engagées dans cette grande aventure.

Retour en avril 2011, Valérie, jeune maman chartraine s'envole pour le Sénégal pour participer à la course des Sénégalzelles près de Simal, à 120 km au sud de Dakar, dans la région de Fatick. L'épreuve compte cinq étapes (9 à 13 km à pied chacune) et se déroule sur une semaine. Chaque arrivée d'étape a lieu dans l'école d'un village. Les sénégalzelles rencontrent alors les enfants et les enseignants et distribuent les fournitures scolaires ou autres dotations qu'elles ont récoltées via des projets menés en amont : « J'ai pu relever ce défi sportif et personnel. J'ai amené 46 kg de fournitures aux enfants. Ce fut surtout une belle leçon de vie, d'humilité, de beaux échanges. C'est une magnifique aventure que j'ai eu envie de revivre et de partager », souligne Valérie.

Avec beaucoup d'enthousiasme et de passion, elle soumet alors l'idée aux athlètes féminines du club Espérance athlétisme. Six femmes décident de



■ Valérie lors de l'aventure 2011.



suivre Valérie en février 2013 : Kathy, Bénédicte, Jocelyne, Cécile, Anne-Laure et Myriam. Elles ont toutes entre 33 et 50 ans, sont passionnées de course à pied et sensibles à l'enjeu humanitaire.

Le marathon a commencé !

En effet, les sept amies doivent d'une part, récolter des fonds pour s'acquitter de la participation à la course (environ 1 500 € par personne, voyage compris) et d'autre part, rassembler environ 320 kg de fournitures scolaires qui seront distribuées dans les écoles sénégalaises au fil des étapes. C'est ainsi qu'est née l'association Les Gazelles de l'Espérance. Souhaitant que le projet soit partagé par tous les acteurs locaux, elles ont sollicité les entreprises, le collège, les écoles, les associations, les communes du Canton... : « Plusieurs entreprises ainsi que la Ville de Chartres de Bretagne soutiennent déjà financièrement notre projet. Côté fournitures, les résidents de l'Ehpad vont fabriquer des troussees en tissu », complète Valérie. D'autres partenariats verront le jour au fil des prochains mois. Par exemple, la participation à l'épreuve de la course en duo des prochaines Foulées chartraines sera reversée à l'association.

Bien entendu, tous les Chartrains qui le souhaitent peuvent s'associer à cette belle initiative. Vous retrouverez les Gazelles au Forum le 8 septembre prochain à la Halle de La Conterrie. Quelques euros, un cahier, un crayon, une gomme, du tissu ou de la laine pour les troussees (à donner à l'Ehpad)... chacun peut, à sa manière, accompagner le défi de nos gazelles chartraines ! D'avance Dieuredieu! pour elles !

1. Merci en Wolof

+ d'infos : <http://lesgazellesdelesperance.oover-blog.com>

ADMR, un réseau associatif Pour des services de proximité

Créée au lendemain de la guerre en 1945, l'ADMR () représente aujourd'hui un réseau de 3 350 associations locales regroupées en fédérations départementales. En Ile-et-Vilaine, 57 associations rayonnent sur le territoire, dont une sur le Canton de Bruz.*

L'ADMR l'Ise et Bruyère accompagne au quotidien des familles, des personnes âgées et des personnes handicapées en leur apportant une aide matérielle et/ou une aide éducative et parentale, et/ou pour les actes essentiels de la vie : « Chaque demande est particu-

lière et à ce titre, est étudiée afin d'y apporter la réponse la plus adaptée tant au niveau du personnel que des horaires y compris atypiques », explique Annette Bouttier, présidente de l'association. Ainsi, 25 professionnelles de l'aide à la personne (aides à domicile, titulaires ou non du diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale et technicienne de l'intervention sociale et familiale) interviennent sur le canton au domicile des demandeur pour des missions de la vie quotidienne.

Pour les familles, l'association peut intervenir sur les tâches du quotidien ou aider à surmonter les difficultés ponctuelles suite à un événement familial : naissance, séparation, maladie des enfants ou des parents, deuil, difficultés éducatives...

Environ deux tiers des 180 usagers de l'ADMR l'Ise et Bruyère représentent des personnes âgées ou handicapées : « Notre souhait est de faciliter le maintien à domicile par un accompagnement

personnalisé », ajoute la présidente. A Chartres de Bretagne, Corinne est aide à domicile chez Arnaud, depuis près de trois ans. A 24 ans, le jeune homme, lourdement handicapé, a pu bénéficier d'un maintien à domicile grâce à la mobilisation de l'ADMR du Canton de Bruz et d'autres services d'aide à la personne. Des professionnels dont Corinne, salariée de l'ADMR, se relaient 24h/24 à son domicile chartrain.

Corinne vient presque tous les jours et s'occupe de la maison, du linge, des papiers administratifs et des courses. « J'avais un peu d'appréhension au début et maintenant je ne vois plus son handicap. Une réelle complicité s'est progressivement installée entre eux. Arnaud ajoute « On discute, on plaisante, on joue sur l'ordinateur. Elle m'écoute mais respecte mon espace personnel, ma bulle ».

Un geste, une attention, un regard complice... le travail va au-delà des tâches matérielles du quotidien.

(*) Historiquement Aide à domicile en milieu rural.



■ Contact : L'ADMR l'Ise et Bruyère du Canton de Bruz

18, avenue Jules Tricault - 35 170 BRUZ - Tél. et fax. 02 99 57 90 68 - bruz.asso@admr35.org.

Quel coût ?

La participation financière peut être calculée en fonction de vos revenus ou en lien avec la situation personnelle. Un financement est possible par la CAF, la MSA ou le Conseil Général, (Aide sociale à l'Enfance, Allocation Personnalisée d'Autonomie et Prestation Compensation du Handicap) ou par la caisse de retraite. De plus des déductions fiscales (à hauteur de 50 %) sont accordées au titre des services à la personne.

Échos d'assos...



■ Soirée folklorique

L'association Chartres-Roumanie accueillera l'ensemble folklorique «Cununita» de Cluj-Napoca.

Lundi 25 juin à 20h30 - salle Viviane de l'espace Brocéliande - Entrée libre.
Infos : chartresroumanie@yahoo.fr
Blog : <http://becada.over-blog.com>

■ Fête des jumelages 2012

Elle aura lieu les 22 et 23 septembre. L'Irlande sera à l'honneur et une grande soirée «PUB» sera organisée le samedi 22 septembre à partir de 20h30 dans l'atrium du Pôle Sud.

■ Les cyclos à Saint Georges Le Flécharde

Le 14 avril dernier, une vingtaine de cyclotouristes a participé à la 8^e randonnée des Flèches de l'Ouest de Rennes à Saint Georges Le Flécharde.



Appel aux lecteurs

Libérez le livre !

Un roman vous a bouleversé, un manga vous a fait hurler de rire ou vous avez partagé un joli album en famille et vous souhaitez le faire découvrir à d'autres lecteurs ?

Pour ne pas laisser ces lectures s'empoussiérer dans votre bibliothèque, pourquoi ne pas les partager et laissez d'autres lecteurs se régaler !



C'est à partir de ce constat que le phénomène book-crossing a vu le jour dans le monde il y a une dizaine d'années. L'idée est de faire circuler des livres en les « libérant » dans la nature pour qu'ils puissent être retrouvés et lus par d'autres personnes, qui les relâcheront à leur tour. « Dans le cadre de notre politique de lecture publique, la Médiathèque de Chartres a décidé d'embrayer et propose une grande opération : Libérez le livre du 30 septembre au 31 décembre 2012 », explique Marie-Micheline Louis, conseillère déléguée à la lecture publique. Par exemple : un lecteur dépose un livre sur un banc Esplanade des Droits de l'Homme, une autre personne s'en empare pour le lire et le dépose sous un abri et ainsi de suite.

Les livres seront identifiés comme appartenant à l'opération « Libérez le livre » de la Médiathèque de Chartres. Des renseignements, figurant sur la couverture et à l'intérieur du document (modalités de l'opération, coordonnées et adresse du site internet de la Médiathèque...) permettront ensuite à la personne d'envoyer un commentaire par

mail à l'équipe de la médiathèque pour faire connaître le lieu de remise en liberté. Ces informations viendront enrichir le parcours du livre sur le site Internet de la médiathèque.

D'où viennent les livres ?

Ce sont des dons provenant des Chartreains. Cela consiste à se déposer d'un roman, d'une BD ou d'un album. Le principe est simple : une famille = un livre. Pendant tout le mois de juin vous pourrez venir le déposer à la médiathèque, enrichi d'un commentaire de votre main, commençant par : j'ai libéré ce livre parce que... Il sera complété d'une fiche explicative avec les renseignements nécessaires pour suivre le périple de votre petit protégé, grâce à la rubrique spécifique du site Internet de la médiathèque. Le donateur s'en sépare donc de façon définitive : « Chacun peut ainsi rompre l'organisation ordinaire du circuit de la lecture et appartenir à un cercle de lecture invisible et anonyme », complète Marie-Micheline Louis. La collecte vient de débuter et se prolongera jusqu'à la mi-juillet. Ensuite, rendez-vous le dimanche 30 septembre pour « Le grand dimanche » au Pôle Sud où une joute littéraire sera l'occasion de ce premier « lâcher de livres » !

■ Infos : Infos au 02 99 77 13 22.
chartres.mediathèque@orange.fr - Site : chartres.c3rb.org.



Océane

Une soirée... deux spectacles

■ « La plus belle planète », création 2012, par 9 danseurs ados de la Compagnie Océane (11/18 ans). Chorégraphie d'Alessandra Piccoli de la Compagnie UBI sur une création musicale de Marcelo Costa.

« C'est à travers des jeux avec les ballons, objets d'inspiration, que nous nous sommes donnés à la réflexion autour de notre responsabilité, en tant que jeunes êtres humains, et le rôle que nous avons à jouer dans notre avenir sur Terre et celui de la planète elle-même. La plus belle planète sera celle avec laquelle on fera corps, qu'on portera à bout de bras tout près de notre cœur ».

■ « Des mots des bulles », création 2011 - groupe ado/adultes de la Compagnie Océane.

Le vendredi 29 juin à 20h30 à l'Espace Beausoleil à Pont-Péan.
+ d'infos au 02 99 41 18 98 ou compagnie.oceane@voila.fr

A... voir

Au Carré d'Art

■ « Allo, ici Sarajevo ! » Photographies de Marie Farber et François Eluard

Du 31 mai au 30 juin
Vernissage le 7 juin

■ Photo-club de Chartrain Expositions des photographies réalisées par les membres du photo-club

Du 5 au 21 juillet
Vernissage le 6 juillet.

Ecole Jean Wiener

■ Pour la rentrée L'École propose une soixantaine de disciplines pour les enfants à partir de 18 mois, les adolescents et adultes, avec des parcours de formation adaptés et des esthétiques variées : musique classique, traditionnelle, jazz, ou actuelles, danse contemporaine, hip-hop ou modern jazz.

A noter également que l'école a mis en place des tarifs familiaux et sociaux.

■ Portes Ouvertes Afin de faire découvrir ses activités, l'école Jean Wiener ouvre ses portes du lundi 25 au samedi 30 juin. Venez assister à nos cours, rencontrer les professeurs, essayer les instruments en prenant rendez-vous auprès du secrétariat de l'école.

+ d'infos sur <http://ecolejeanwiener.wordpress.com/>

Cinéma

■ Soirée Court-métrages Soirée préparée par un groupe d'élèves de 3^e et 4^e du collège de Fontenay sur le thème " L'intégration et la différence. "

Mercredi 13 juin à 20h
au cinéma Espérance
Ouverte à tous - 2 €

Théâtre

■ Atelier impro L'association Boréale's propose un atelier d'improvisation théâtrale pour adultes ouvert aux débutants à partir de septembre 2012. Dans une ambiance conviviale, l'objectif est d'exploiter votre créativité, d'imaginer et de faire vivre des histoires.

1 cours de 2h/sem. 20h30 mercredi (ou jeudi) à l'Espace Brocéliande.
Cotisation annuelle: 200 €.

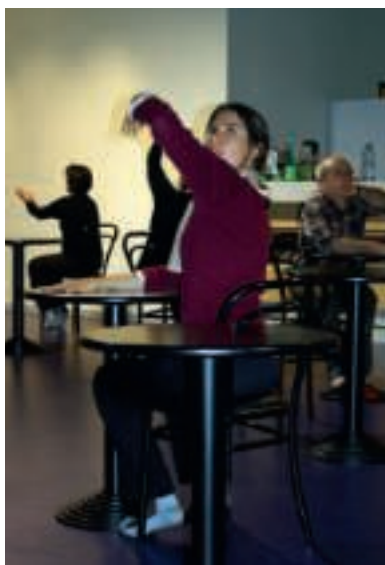
Infos et pré-inscriptions : la.tique@yahoo.fr
ou 06 76 88 60 23

<http://latiquedeboreale.blogspot.com>

Parcours artistique

dans l'univers de la danse et de l'objet

Elle est vivement attendue parce que toujours pleine de surprises et de belles rencontres, elle est longuement préparée, et parfois un peu redoutée... Cette année, la soirée des ateliers adultes présentera le travail chorégraphique d'une douzaine d'amateurs accompagnés tout au long de l'année par un danseur chorégraphe de la Compagnie UBI.



un artiste professionnel, c'est toujours enrichissant », souligne Yves, participant. Ces 12 amateurs ont assisté à deux spectacles et se sont retrouvés régulièrement en séances de travail : « Ayant moi-même tardivement débuté la danse, à 23 ans, je reste sensible aux pratiques amateurs. Les échanges sont toujours riches et inattendus. A travers des processus d'improvisation, nous avons travaillé de façon ludique autour du thème de la rencontre », explique Sarosi.

Au fil des séances, des complicités se sont tissées entre les participants qui ont gagné en assurance : « Je fais un peu de danse en amateur mais c'est la première fois que je pouvais participer à un projet sur l'année avec un chorégraphe professionnel. Sarosi travaille avec des objets et a choisi de nous faire évoluer dans le cabaret du Pôle Sud. Son regard, sa scénographie sont très intéressants ; couplés avec sa gentillesse et sa simplicité, ce fut un vrai bonheur », complète Chantal.

Le 6 juin, à l'occasion de la soirée des ateliers, une restitution de ce travail sera proposée au public. La présentation en public, aboutissement du travail, est attendu par tous.

Les ateliers... Des expos et... des soirées !

■ Jusqu'au 10 juin : exposition des élèves adultes des ateliers céramique (Jean René Marrec) et peinture (Christian Chatel) chez les commerçants et au Centre Culturel Pôle Sud

■ Soirée de clôture le mercredi 6 juin à partir de 18h30.

■ Du 12 juin au 3 juillet : exposition des travaux des élèves enfants et adolescents des ateliers d'arts plastiques (Gwenaëlle Rébillard)

■ Soirée des ateliers enfants et ados : vendredi 29 juin... travaux des ateliers théâtre enfants menés par Anne-Sophie Rochepeau et Morien Nolot et ceux des ateliers théâtre ados menés par Angèle Maleyre. La soirée sera ponctuée d'un impromptu-loto proposé par les élèves de l'atelier Arts Plastiques.

Rentrée 2012-2013

■ Inscriptions à partir du 5 juin le mardi de 14h à 17h au Pôle Sud ou par mail : polesud.administration@orange.fr.

En septembre dernier, le Pôle Sud accueillait la Compagnie UBI en résidence de création pour son spectacle *Mémoires*, présenté à l'Intervalle à Noyal-sur-Vilaine les 18 et 19 octobre 2011. La C^{ie} UBI crée des spectacles où la danse contemporaine est un point de départ.

D'autres disciplines apparaissent et tissent des liens avec le mouvement : la marionnette, la manipulation d'objets, le clown, la musique, la parole, les arts plastiques... « Nous avons donc imaginé la mise en place d'ateliers

autour de la danse et de l'objet ainsi qu'un certain nombre de rencontres avec la Compagnie UBI tout au long de cette saison », explique Fabienne Thual-Briantais, chargée de la médiation culturelle au Pôle Sud.

Ainsi, 12 adultes non danseurs ont suivi un parcours artistique avec Sarosi Nay de la Compagnie UBI. « J'ai déjà participé à des ateliers danse, chant. J'aime l'imprévu, la surprise, se laisser emmener dans une nouvelle expérience. Découvrir autre chose, la façon de travailler et de monter un projet par



Du Son dans les buissons

L'événement «musiques actuelles» !

Fruit d'un travail entre les jeunes de l'Igloo, les animateurs jeunesse, l'Ecole Jean Wiener et les techniciens du Pôle Sud, dans le cadre du Projet Educatif Local, le Son dans les buissons prend ses marques au fil des années. L'incontournable concert de musiques actuelles de Chartres de Bretagne, pour sa 7^e édition, revient le 16 juin prochain dans le cadre de la fête de la musique.



Ouverture des festivités à 18h pour un cabaret de théâtre d'improvisation proposé par la Tique de Boréale's. Il sera suivi d'une prestation de l'Orchestre de Chartres de Bretagne. Ensuite, les deux groupes de l'école intercommunale de musique et danse Jean Wiener, fidèle partenaire de l'événement, proposent un répertoire éclectique de reprises pop/rock.

années passées, LES FONK'FARONS viendront à la rencontre du public du Son 2012. Evidemment, ils sont funky, mais leur musique est également festive et chaleureusement cuivrée, parsemée d'humour et de chorégraphie... La fanfare rennaise offre un véritable spectacle dansé, rythmé et endiablé.

Le plateau s'ouvre à la scène émergente avec deux groupes : du rock alternatif avec SHIMMER (voir encadré ci-dessous) et du rock progressif avec OTIOSI.

Plusieurs animations ponctueront également les changements de plateau : les clowns déambulateurs du Big Bang Circus ou la nouveauté pour 2012 : « Monsieur Z » le magicien ! N'oublions pas la buvette BIO sans alcool et les bonnes vieilles galettes saucisses et crêpes bretonnes. Le public est

Entre les deux, place est faite à la tête d'affiche ! Après Sergent Pépère, Rasta Bigoud, Les trompettes du Mozambique, Ministère magouille, Caïna et La Fanfare en Pétard des

familial et l'événement réunit chaque année entre 500 et 600 spectateurs. **Rendez-vous le samedi 16 juin, à 18h, allée des Tennis** (derrière l'ensemble sportif Rémy Berranger).

En cas de conditions techniques ou climatiques difficiles, un repli est prévu Halle de La Conterrie.

Ça va scintiller dans les buissons !

Espace d'expression artistique hors les murs du centre culturel, le concert est aussi un tremplin pour des groupes locaux émergents. Maxime, Mickaël, Julien, Gurvan et Aymeric, qui composent le groupe SHIMMER (de l'anglais : scintiller, miroiter), y joueront leur premier «vrai concert».



«Nous avons créé le groupe en février 2011. Nos compositions sont dans la veine de Muse et Metallica. Nous reprenons également des classiques rock ainsi que quelques chansons à contre emploi en y ajoutant notre touche personnelle», explique Mickaël. Sélectionnés pour la programmation du Son dans les buissons, ils savourent à l'avance cette première scène : « Habitant Saint-Jacques-de-la-Lande, j'ai appris la musique à l'école Jean Wiener. J'ai joué deux fois au Son dans les buissons avec l'école. Aujourd'hui, c'est avec plaisir et fierté que je reviens avec mon propre groupe », souligne Maxime.

→ En parallèle de la scène du 16 juin, ils ont bénéficié, le 25 mai dernier d'une rencontre de sensibilisation à la scène au Pôle Sud. Il s'agit pour l'équipe technique de rencontrer les groupes autour des aspects techniques de la scène.

■ Accueil d'été à Mille-Pattes

La crèche Mille-Pattes, située à proximité immédiate de la Ferme des Peupliers, entre Chartres de Bretagne et Pont-Péan innove cette année en ouvrant son accueil en continu cet été «Nous vous proposons ainsi d'accueillir vos enfants âgés de 3 mois à 3 ans pour une durée d'une semaine à deux mois, au sein d'une structure collective composée de 18 familles de Chartres de Bretagne et Pont-Péan. Vos enfants bénéficieront d'un enca-

drement professionnel et d'un environnement propice aux sorties et jeux en extérieur», explique Carole Lozachmeur, responsable de la crèche.

Mille-Pattes est une crèche parentale : le parent est au cœur du projet de la structure. Selon le temps de présence de l'enfant, plusieurs possibilités de participation à la vie de la crèche seront proposées aux parents.



■ Contact : creche-millepattes@orange.fr ou au 02 99 77 19 01, de préférence le mardi (demandez Carole).

Eté jeunes

ces soirées qui font le buzz !

Eté 1996, la commune de Chartres de Bretagne innove et lance les premières soirées à destination des ados à partir de 13 ans. Baby-foot, pétanque, sports collectifs, activités manuelles, jeux de société, soirées graph ou barbecues... la mayonnaise prend rapidement et depuis, les «soirs d'été» font partie des rendez-vous de la jeunesse.



Ces moments informels, en accès libre et gratuits, sont proposés par le Pôle Enfance-Jeunesse et Sports et encadrés par des animateurs diplômés. « Ce sont des accueils propices aux rencontres, aux jeux et évidemment aux échanges. Les jeunes trouvent, auprès des animateurs, une reconnaissance, une écoute, une certaine autorité également. Cette relation basée sur une confiance mutuelle facilite les discussions libres liées à des problèmes que peuvent rencontrer certains jeunes ou permet aussi de les sensibiliser aux conduites à risques », souligne Dominique Bonniou, adjointe chargée de la jeunesse.

stabilisé ou encore la salle omnisports serviront de terrains de jeux privilégiés. Comme à l'accoutumée, des soirées thématiques seront organisées en fonction des demandes émanant des jeunes eux-mêmes. De plus, en août, les jeunes du chantier international (aménagement du kiosque au parc de loisirs - voir Le Chartrain d'avril 2012) seront régulièrement invités à partager des soirées à l'ensemble sportif.

Mais le cru 2012 réserve aussi son lot de surprises : «En s'appuyant sur le tissu culturel et associatif local, nous préparons des animations inattendues et parfois insolites au cours des soirées. On peut déjà annoncer un bœuf musical avec un groupe émergent du Son dans les buissons ou encore des invités peu ordinaires. Des infos énigmes seront régulièrement distillées pour attiser la curiosité et créer l'envie de nous rejoindre », explique Yann Berranger, animateur. Pour ne pas manquer ces soirées, rendez-vous le lundi 9 juillet !

Cette année, les soirs d'été se dérouleront à l'ensemble sportif Rémy Berranger entre 20h et minuit du 9 juillet au 31 août. « Notre objectif est de mettre à disposition un lieu identifié et centralisé afin que les jeunes puissent se retrouver et organiser leurs soirées... », complète Richard GuEguen, directeur du pôle. Ainsi, le foyer des sportifs, le terrain de foot



Les 14 et 15 mai, afin d'acquérir les réflexes d'urgence et les gestes qui sauvent, un groupe d'élèves de 4^e et 3^e du Collège de Fontenay ont suivi la formation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1).



Au collège

Fête de fin de centre !

Les p'tits gourmands du mercredi du ALSH des Longues Hayes invitent tous les parents à leur fête des papilles le **mercredi 20 juin à partir de 17h30**. Ils ont concocté des ateliers découverte, des défis culinaires, des quizz et autres dégustations à l'aveugle. La soirée se terminera évidemment par un buffet préparé par les enfants.

